



**séance de restitution à l'académie nationale de médecine**  
**"POUR UNE SOCIÉTÉ DU VIEILLIR ENSEMBLE"**

**Mercredi 21 Juin de 14h à 17h**  
**Académie nationale de médecine**  
**16 rue Bonaparte - 75006 Paris**

**Avec la participation de Madame Agnès Firmin Le Bodo**  
**Ministre déléguée chargée de l'Organisation territoriale et des Professions de santé auprès du**  
**ministre de la Santé et de la Prévention**

La Fondation de l'Académie de Médecine est reconnue d'utilité publique depuis 2013 et poursuit la mission de sensibiliser, prévenir et innover afin de permettre à chacun d'être acteur de sa santé. En mesure de fédérer des experts, elle met au service de la société sa capacité à construire et porter des réflexions issues des sphères scientifiques, politiques, économiques, médiatiques et associatives, en ayant à cœur l'éthique et la crédibilité de son expertise.

Après un premier cycle de débats organisé sur le thème « Société et Vieillesse », la Fondation de l'Académie de Médecine a poursuivi sa réflexion en se focalisant sur le sujet « Vieillir à la maison ». Le sujet du maintien à domicile est particulièrement d'actualité, mêlant les sujets de citoyenneté et de vieillissement. Les quatre débats de ce cycle ont été l'occasion de réfléchir sur les difficultés et limites du « rester à la maison » et de répondre aux problématiques et aux leviers rencontrés de façon objective, constructive et éthiquement correcte.

L'organisation d'une séance de restitution du cycle de débats vise à diffuser ces propositions auprès des décideurs et à éclairer la décision publique. En ouvrant de nouvelles perspectives « pour une société du Vieillir Ensemble », la Fondation de l'Académie de Médecine souhaite contribuer à la construction d'une meilleure dernière période de vie dans un environnement choisi et aimé.

## 14:00 - 14:20 INTRODUCTION & SYNTHÈSE DES TRAVAUX

- Pr Richard Villet\*, Secrétaire général de la Fondation de l'Académie de Médecine
- Mme Agnès Firmin Le Bodo, Ministre déléguée chargée de l'Organisation territoriale et des Professions de santé auprès du ministre de la Santé et de la Prévention
- M Jean-Carles Grelier, Avocat et député de la 5ème circonscription de la Sarthe
- Pr Jean-Pierre Michel\*, Gériatre, rapporteur du groupe de travail sur le vieillissement commandé par la SAPEA pour l'Union Européenne

## 14:20 - 15:10 TABLE RONDE 1 : Promouvoir le « rester à la maison » : réalités et ressources

Avec le vieillissement de la population, la question du soutien adéquat des personnes âgées, notamment à domicile, est devenue cruciale. Afin de permettre aux personnes de vieillir dans un environnement choisi, de manière autonome et épanouissante, les aidants naturels (membres de la famille et proches) jouent un rôle essentiel. Parallèlement, les professionnels de santé gravitant autour des personnes âgées sont incontournables. La question de l'attractivité de ces métiers et de la valorisation de leur accompagnement se pose dans un contexte où de plus en plus de personnes âgées affirment leur volonté de rester à domicile.

- **Les aidants naturels**  
Mme Céline Martinez, Psychologue clinicienne de la Compagnie des Aidants
- **Attractivité des métiers**
- **Promouvoir « la dernière période de vie à domicile » auprès du grand public**  
Association "Être là"
- **Être l'aidant-aimant d'une personne âgée dépendante - Témoignage vidéo**  
Pr Jeanne Brugère-Picoux\*, Vétérinaire et présidente honoraire de l'Académie Vétérinaire de France

## 15:10 - 16:00 TABLE RONDE 2 : Prévenir pour assurer une dernière période de vie libre

Les limites du maintien à domicile sont avant tout individuelles, dépendant de l'état de santé physique, fonctionnelle et mentale, mais aussi de l'histoire de vie, de l'état marital, familial et environnemental de proximité. Ainsi, la prévention joue un rôle crucial pour garantir une dernière période de vie libre et épanouissante pour les personnes âgées. Maintenir les liens sociaux et intergénérationnels aide à prévenir l'isolement et favorise un sentiment d'appartenance. Ainsi la reconnaissance de la citoyenneté des aînés constitue l'extension logique des mesures prises en faveur de la préservation de leur autonomie. La dernière période de vie peut être stimulante et riche si elle permet aux personnes d'exprimer leurs souhaits et leurs préférences, en cohérence avec leurs valeurs et leurs attentes.

- **Citoyenneté des aînés et choix de vie**  
M Jean-Carles Grelier, Avocat et Député de la 5e circonscription de la Sarthe
- **Faire face au déclin cognitif irréversible de son conjoint-aimant - Témoignage vidéo**  
Pr Dominique Vuitton\*, Immunologue, Membre du CA de l'ASEPT Bourgogne Franche-Comté
- **Le sens du « vivre », du vieillir, du soigner et du mourir**

## 16:00 - 16:50 TABLE RONDE 3 : Investir dans l'humain pour la prise en charge des seniors à domicile

Comment assurer le plus longtemps possible à l'être vieillissant à domicile son statut de personne dans un contexte optimisé qui garantit bienveillance, non-maltraitance, autonomie et équité ? Le temps est venu des investissements audacieux en termes de prise en charge. Car répondre à cette question est fondamentale pour maintenir les seniors à domicile. Mettre en avant l'humanité, c'est se donner les moyens humains et budgétaires pour des soins respectueux, empreints d'empathie et de dignité, qui répondent aux besoins physiques, émotionnels et sociaux des personnes âgées.

- **Les réels enjeux du « rester à la maison » - Coordination du « rester à la maison » - Témoignage vidéo**  
Pr Philippe Jaury\*, Médecin généraliste
- **Informations de qualité et communication simplifiée**  
Dr Cyrille Isaac Sibille, Député et membre de la commission des Affaires Sociales
- **Priorité à la coordination**
- **L'humanité c'est les autres**  
Pr Gérard Reach, Diabétologue, spécialiste de la relation de soins

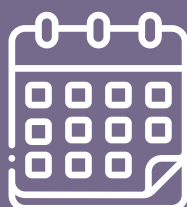
## 16:50 - 17:00 CONCLUSION : Vers une société du maintien à domicile ?

Assurer une dernière période de vie libre, sans souffrance à domicile correspond au souhait de 8 français sur 10. La transition vers une société du maintien à domicile constitue une approche de plus en plus privilégiée par les pouvoirs publics. Cependant, elle nécessite de rendre les services à domicile accessibles, de former et de soutenir les aidants et de favoriser la coordination entre les acteurs du système de santé. L'investissement dans la prévention et dans la promotion de la santé sont aujourd'hui les conditions sine qua non d'une transition réussie vers le maintien à domicile.

- Mme Agnès Firmin Le Bodo, Ministre déléguée chargée de l'Organisation territoriale et des Professions de santé auprès du ministre de la Santé et de la Prévention
- Pr Jean-Pierre Michel\*, Gériatre, rapporteur du groupe de travail sur le vieillissement commandé par la SAPEA pour l'Union Européenne

**Mercredi 21 juin 2023**

**de 14h à 17h**



Académie nationale de médecine - Salle des séances

16 rue Bonaparte - 75006 Paris

Participation libre sur inscription obligatoire

[Lien pour s'inscrire](#)